



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/journee-des-droits-de-l-homme.html>

Journée des droits de l'homme

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 10 décembre Journée des droits de l'homme en 1950 (résolution 423 (V)) afin de promouvoir auprès de tous les peuples la Déclaration universelle des droits de l'homme, idéal commun à atteindre par tous et par toutes les nations.

La Journée des droits de l'homme 2015 est consacrée au lancement d'une campagne qui marque le 50e anniversaire des deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966.

Les deux Pactes, ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme, forment la Charte internationale des droits de l'homme, énonçant les droits civils, politiques, culturels, économiques et sociaux qui sont les droits de tous les êtres humains.

La campagne « *Nos droits. Nos libertés. Toujours.* » vise à promouvoir et sensibiliser aux deux Pactes qui fêtent leur 50e anniversaire. La campagne, qui durera toute l'année, est centrée sur le thème des droits et libertés - la liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté de vivre à l'abri du besoin et la liberté de vivre à l'abri de la peur - sur lesquels se fonde la Charte internationale des droits de l'homme.

Ces droits et libertés sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient lorsque les Pactes ont été adoptés il y a 50 ans.